

Profession de foi Snesup-FSU et SUD-Éducation en vue des élections au Conseil de l'INSPE

Chères et chers collègues,

Dans le cadre des élections au Conseil de l'INSPE, nous avons choisi de faire des listes d'union syndicale dans les différents collèges de l'INSPE représentés au conseil.

Ce choix témoigne de notre volonté de représenter unitairement et efficacement tous les corps et catégories de personnels de l'INSPE dans l'intérêt de la formation de nos étudiantes et stagiaires.

Ce choix est motivé aussi par la situation exceptionnelle et extrêmement inquiétante à laquelle l'INSPE est confrontée :

- *au sein de l'UPEC où la présidence de l'université s'est lancée dans une politique de gel des postes qui frappe l'INSPE et qu'elle entend faire durer jusqu'en 2027, faute de moyens suffisants de la part du ministère et faute d'une gestion transparente et discutée collectivement ;*
- *dans le cadre d'une nouvelle réforme de la formation dans laquelle l'avenir et le rôle de l'INSPE sont incertains.*

Face à ces enjeux, l'INSPE aura besoin de représentantes et représentants unis, déterminés, capables de tenir des positions à la fois solides et bien documentées, fondées sur leur travail personnel et leur engagement. Nous pourrions nous appuyer pour cela sur nos collègues élus dans les différents conseils de l'université (CNESER, CFVU, Commission Recherche, CSA, etc.) au sein desquels elles et ils défendent une même conception de l'université et de la formation des enseignantes et enseignants.

A cette fin, nous vous présentons les orientations que nous comptons continuer à défendre au sein de l'INSPE :

Remettre l'INSPE au centre des formations

Entre l'Université, le Rectorat, l'EAFC et la multiplication des offres et organismes de formation, l'INSPE a perdu sa visibilité et son autonomie. Nous devons être en mesure de faire comprendre la spécificité de la formation des enseignantes et enseignants. Les moyens n'ont jamais été à la hauteur des besoins, surtout pour une académie comme celle de Créteil. Nous continuerons à nous battre pour que l'Université et le Rectorat n'utilisent pas la formation comme une variable d'ajustement de leurs politiques d'austérité, mais donnent à celles et ceux qui veulent travailler dans les métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, les moyens de réussir et de s'épanouir.

Pour assurer une formation de qualité, il faut également faire respecter la démocratie et la collégialité au sein de l'INSPE. Nous veillerons à ce que les processus décisionnaires soient les plus transparents, démocratiques et consensuels possibles dans l'intérêt de tous les personnels et usagers.

Nous nous engageons, aux côtés de nos collègues élus des autres collèges, toujours en concertation intersyndicale, à consulter les personnels et à rendre compte de nos prises de position et actions à l'ensemble des personnels, grâce à un calendrier régulier de réunions et via les listes FSU et Sud Solidaires de l'INSPE.

Défendre une formation initiale et continue cohérente et respectueuse des personnels et des stagiaires

Le passage du concours à bac+5, les maquettes et les conditions de stage actuelles ont conduit, comme nous l'avons anticipé, à une baisse des effectifs.

Au niveau national, nous voulons une formation qui rende attractifs les métiers de l'éducation et de l'enseignement. La formation initiale des enseignantes et enseignants en début de carrière doit se faire sur une durée plus longue qui permette l'intégration progressive dans le métier. Nous exigeons pour cela le retour aux deux années de formation après le concours et à un allègement du temps en classe la première année. Nous souhaitons notamment que les stages soient d'abord un moyen de formation, avant d'envisager des modalités d'alternance encadrées et régulées.

Au sein de notre INSPE, nous veillerons à ce que la formation se réfère à ces principes. Nous refusons ainsi toute évaluation-sanction au profit d'une formation prenant enfin en compte les besoins de chacun.

Les stagiaires, les étudiantes et les étudiants doivent bénéficier d'une formation qui les encourage à des pratiques démocratiques, critiques et coopératives. Pour cela, la formation doit montrer le modèle.

Un véritable dispositif d'aide aux étudiantes, étudiants et stagiaires en difficulté doit être mis en place pour permettre à chacun de bénéficier d'un tutorat, à tout stagiaire de pouvoir se confier librement sur leurs problèmes, de reprendre confiance en soi et aider à la réorientation de celles et ceux qui sont en échec.

A l'heure où les rectorats recrutent des contractuels, formés en quelques jours, pour les mettre en responsabilité devant élèves, il nous faut prendre soin de nos étudiantes et étudiants, qui ont fait le choix d'une véritable formation. Mais pour que ce soin existe, il faut aussi que les formatrices et formateurs soient correctement rémunérés lors de l'accomplissement de leurs missions (par exemple la coordination des groupes).

L'INSPE doit également être un lieu qui encourage et garantit la liberté d'expression, la défense des droits individuels et collectifs et l'apprentissage de la démocratie au travail et à l'école. Il est impératif que les parcours et maquettes de formation soient lisibles et cohérents.

La formation doit articuler le disciplinaire, le didactique, le professionnel et la recherche et non les séparer. Les projets transdisciplinaires et les parcours éducatifs transversaux sont importants car ils aident à donner du sens aux savoirs.

Redonner les moyens de coordonner les groupes et les parcours pour les adapter aux besoins des publics et aux spécificités des terrains est nécessaire pour donner aux formateurs de l'autonomie et du sens à leurs missions.

Assurer à l'INSPE des conditions de vie et de travail qui donnent envie de travailler et d'enseigner

La formation et les études ne se limitent pas aux cours. Nous savons combien dans les écoles, collèges et lycées, la qualité du cadre de vie influence la réussite éducative et le bien-être des élèves. L'INSPE doit être modélisant et formateur sur ce plan. Pour cela, nous continuerons à revendiquer et défendre les causes suivantes :

- la défense et le maintien des emplois publics pour l'entretien, la surveillance et le ménage de nos locaux.

Nous refusons que ces métiers soient dégradés ou lésés et la logique de sous-traitance. Nous formons une communauté éducative avec l'ensemble des personnels : personnels de cuisines, bibliothécaires, responsables informatique, personnels de gardiennage, personnels d'entretiens, secrétaires et tous les autres personnels administratifs et techniques. Sans elles et eux, nous ne pourrions assurer les formations et enseignements. Nous continuerons à les accompagner et les défendre pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

- la défense d'une restauration de qualité, accessible à toutes et tous et respectueuses de l'environnement.

Nous continuerons à défendre un service de restauration autonome sur site accessible à tous les publics. Nous soutiendrons et pousserons tout projet qui permettra à chacun de manger convenablement sur son site, et qui contribuera à la formation au développement durable et à la santé par l'alimentation.

- garantir des bâtiments et des locaux adaptés et équipés

Nous poursuivons les efforts réalisés pour rendre les bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous défendons le maintien sur place d'installations sportives appropriées à la formation, encouragerons l'appropriation des jardins et des espaces, réclamerons les moyens pour leur entretien ou rénovation.

- poursuivre le travail de transition sociale, solidaire et écologique :

Nous souhaitons que la politique patrimoniale de l'INSPE soit organisée de manière transparente, démocratique et soucieuse des enjeux sociaux et environnementaux et que, pour ce faire, les personnels et usagers soient associés aux décisions. Une politique à moyen et long terme doit être élaborée pour les rénovations thermiques. Les collectivités territoriales doivent être invitées à s'unir pour travailler avec nos sites.

- encourager la créativité, l'innovation, les solidarités...

Il y a un décalage entre la souffrance au travail et dans les études et les aspirations légitimes de nos collègues et de nos publics étudiants à exprimer leurs qualités et leurs compétences. Pour permettre cette expression, il faut favoriser les temps de concertation et de rencontre... et s'en donner les moyens. Nous revendiquons l'importance d'heures dans les services pour contribuer à la vie scientifique, pédagogique et sociale de l'INSPE, la nécessité de temps pour la création et le développement de projets étudiants. Nous revendiquons également le retour de la rémunération horaire de la participation aux Groupes de Réflexion (GR) afin de faire fructifier les observations de terrain et construire une culture collective.

Cette liste de propositions est évidemment bien loin d'être exhaustive et nous vous encourageons à nous faire part régulièrement de vos souhaits et attentes pour l'INSPE.

Bien solidairement avec vous, vos collègues du Snesup-FSU et de SUD-Éducation

Notre liste pour le COLLEGE C :

Candidate : Joëlle BLUM, Snesup-FSU

Je suis professeure agrégée de mathématiques, ayant enseigné pendant 20 ans dans des lycées classés "politique de la ville" et depuis 5 ans à plein temps à l'INSPE de Créteil en MEEF2 dans le parcours Mathématiques-Physique-Chimie (CAPLP) et le parcours Mathématiques (CAPES).

Pendant plusieurs années, j'ai été commissaire paritaire pour le Snes et depuis cinq ans, je suis élue au conseil de l'INSPE. J'ai tâché pendant ce mandat avec les élus FSU de défendre le plus efficacement possible nos collègues du primaire et secondaire affectés dans le supérieur pour leurs droits (reconnaissance du statut de PREC à l'INSPE, rendez-vous de carrière, aménagement de service et temps partiels, promotions...) et leur rémunération (revalorisation de la prime d'enseignement supérieur...). Il me semble également primordial de continuer à faire bénéficier l'ensemble des collègues d'un droit à la parole à travers les questions diverses posées au conseil de l'INSPE et d'un droit à l'information sur le suivi des décisions (par la rédaction systématique d'un compte-rendu des conseils de l'INSPE) et des questions problématiques (comme ce fut le cas à de nombreuses reprises pour le gymnase de Bonneuil par exemple).

Candidat : Olivier CHAÏBI, SUD-Éducation

Je suis formateur à l'INSPE depuis 10 ans. Je représente SUD au sein du groupe de travail ministériel sur les conditions de travail des enseignants affectés dans le supérieur. Auparavant j'ai été professeur en lycées professionnels, puis en collèges et lycées. J'ai aussi travaillé en SEGPA et ULIS. Je suis titulaire du CAPLP2 en Lettres-Histoire, du CAPES et de l'Agrégation d'Histoire-Géographie et d'un Doctorat en Histoire économique et sociale.

Mon parcours professionnel et mes activités de recherche ou militantes expliquent mon intérêt pour le travail collectif et entre les disciplines. Je souhaite continuer à défendre des parcours de formation qui aient du sens et de la cohérence pour nos publics et à travers lesquels nous puissions toutes et tous nous épanouir collectivement. Cela passe par la valorisation de nos activités d'enseignement, mais aussi le respect et la prise en compte des nombreux apports de nos collègues des autres corps et statuts : personnels techniques, administratifs, de bibliothèques, de recherche. Nous travaillons toutes et tous ensemble et devons agir collectivement au sein de l'INSPE

*Nos listes dans les autres collèges :
Vincent LEGEAY et Laëtitia MONGEARD (collège B, MCF),
Sandrine BOURRET et Raphaël PIERRES (collège D, temps partagés)*